
**COLLECTE POUR LA RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME :
LA FONDATION DU PATRIMOINE SIGNE
AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE**

| www.fondation.patrimoine.org |

La Fondation du patrimoine est heureuse d'annoncer qu'aujourd'hui a eu lieu avec le ministère de la Culture la signature de la convention de financement qui vient encadrer le versement des dons collectés par la Fondation pour Notre-Dame.

A la suite de nombreux échanges avec le ministère de la Culture et les représentants du futur établissement public, une convention a pu être établie. Elle a été signée ce jour par Franck Riester, ministre de la Culture, et Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, en présence des dirigeants des autres fondations participant à la souscription nationale pour Notre-Dame.

Cette convention reprend les grands principes qui encadrent habituellement les rapports entre un porteur de projet et la Fondation du patrimoine : strict respect de l'objet des dons, échelonnement des versements suivant les besoins, informations sur l'avancée des travaux et l'emploi des dons, ... Son objectif est d'assurer que les dons seront destinés à l'usage qui leur est dû, avec un respect maximal de l'intention et des intérêts des donateurs qui ont fait confiance à la Fondation.

Cette convention permet à la Fondation de procéder à un premier versement de 44,9 millions d'euros, issus des 54,5 millions déjà reçus des particuliers, de certaines entreprises et de diverses collectivités. Ce versement aura lieu dans les prochains jours.

Le solde de la collecte de la Fondation du patrimoine, soit environ 170 millions, doit faire l'objet de protocoles avec les 70 grands mécènes qui se sont engagés à participer. La convention signée avec l'Etat permet d'engager la signature rapide de ces protocoles. Ainsi qu'il est prévu, les fonds y afférents seront appelés au fur et à mesure des besoins du chantier de Notre-Dame, par l'Etat ou le futur établissement public en charge du projet.

Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, tient à saluer et à remercier Franck Riester, ministre de la Culture pour son écoute et son action efficace. Il déclare : « Avec plus de 230 000 donateurs, des dons de 1 euro à 100 millions d'euros pour un total de 222 millions d'euros, la Fondation du patrimoine et ses 500 bénévoles se sont mobilisés très efficacement pour le sauvetage de Notre-Dame. Cette convention est une reconnaissance de ce travail et nous sommes heureux d'avoir signé avec le Ministre Franck Riester un texte protecteur qui s'inspire largement des principes directeurs de la philanthropie moderne. Le dispositif est désormais en place pour une opération modèle de reconstruction de la cathédrale. Merci à nos donateurs. Merci à Franck Riester et à ses collaborateurs. Tous nos encouragements aux équipes présentes et futures en charge du projet. »

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone
06 37 84 67 26

Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondationdupatrimoine

 @fond_patrimoine

 @fondationdupatrimoine